



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche**  
**N°2023/02-1g**

**Objet : Commission consultative pour l'aérodrome de Chavenay : élection d'un représentant titulaire**

**L'an deux mille vingt-trois,**

Le quatorze février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

**Présents** : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Philippe DESBOIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Clotilde FRETÉ (arrivée à 19h48), Christelle BARDEILLE, Thomas BATIGNE (arrivé à 19h54, délibérations n°1), Sophie LAFEUILLADE (arrivée à 20h11, ROB), Jean-Philippe ANTOINE (arrivé à 20h19, ROB), Stéphanie NOGUES.

**Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :**

Muriel DEGAYRE à Gérard PARFAIT  
Christian GHEZ à Dominique GERBERT  
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS  
Véronique LOZEVIS à Sylvie SORMAIL  
Nathalie ZENOU à Sophie LAFEUILLADE  
Éric FROMMWEILER à Stéphanie NOGUES

**Absents :**

Jérôme FENAILLON

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Isabelle TRAPPIER, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
078-217805712-20230215-2023-02-1g-DE  
Date de réception préfecture : 15/02/2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

**N°2023/02-1g : Commission consultative pour l'aérodrome de Chavenay : élection d'un représentant titulaire**

**CONSIDERANT** qu'à la suite de la démission d'un conseiller municipal, il est nécessaire que le Conseil municipal désigne un représentant titulaire à la commission consultative pour l'aérodrome de Chavenay,

Monsieur le Maire propose de désigner en qualité de représentant titulaire :

Monsieur Philippe DESBOIS

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

**À L'UNANIMITÉ,**

**DESIGNE** Monsieur Philippe DESBOIS comme représentant titulaire à la commission consultative pour l'aérodrome de Chavenay

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,

Les membres présents ont signé au registre,  
Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 15 février 2023

Le secrétaire de séance

Isabelle TRAPPIER



Le Maire,  
1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté  
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Mis en ligne le 16.02/2023  
Document rendu exécutoire le 16.02/2023  
Certifié par le Maire

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Pascal PARISSIER

Ville de Saint Nom La Bretèche  
Conseil municipal du 14 février 2023

Accusé de réception en préfecture  
078-217805712-20230215-2023-02-1g-DE  
Date de réception préfecture : 15/02/2023